

COMMUNICATION FINANCIERE AUX INVESTISSEURS

CONVOICATIONS D'ASSEMBLEE

ARPADIS GROUP SA

Zoning Industriel, Zone D
Rue Jean Perrin 5A
7170 Manage
RPM 465.742.134
3434

CONVOICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le conseil d'administration a le plaisir d'inviter les actionnaires de la société anonyme Arpadis Group SA à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue le **4 mai 2009 à 18 heures** au siège social de la société.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

a. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire relatifs aux comptes annuels et comptes consolidés de la société clôturés au 31 décembre 2008.

Proposition de décision : l'assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire.

b. Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2008.

Proposition de décision : l'assemblée approuve les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

c. Décision concernant les résultats de l'exercice social.

Proposition de décision : l'assemblée approuve l'affectation du résultat proposée par le conseil d'administration.

d. Décharge officielle aux administrateurs et au commissaire de toute responsabilité personnelle relative à l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2008.

Proposition de décision : l'assemblée donne décharge à chacun des administrateurs et au commissaire.

e. Démission et nomination d'administrateurs. Ratification de nomination. Nomination d'administrateur

Proposition de décision : l'assemblée accepte la démission de Messieurs Saurin Parikh, Arnold Aischer et de la société Vlassembrouck Consult SPRL. L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Luc Van Milders en tant qu'administrateur. L'assemblée nomme un nouvel administrateur.

f. Nomination du commissaire.

Proposition de décision : l'assemblée propose et nomme un commissaire.

g. Questions des actionnaires aux administrateurs et au commissaire conformément à l'article 540 du Code des sociétés.

h. Délégation de pouvoirs spéciaux.

Tout propriétaire de titres doit communiquer au conseil d'administration son intention de participer à l'assemblée générale au plus tard le 25 avril 2009.

Conformément aux dispositions statutaires et légales, l'assemblée générale sera composée des actionnaires propriétaires d'actions nominatives et des actionnaires propriétaires d'actions dématérialisées qui auront déposé au plus tard le 30 avril 2009 au siège social une attestation établie par leur teneur de comptes agréé constatant l'indisponibilité des actions dématérialisées jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Hormis les personnes morales, et sans préjudice des règles de représentation légale, un actionnaire ne peut se faire représenter que par un mandataire ayant lui-même le droit de voter. Les procurations contresignées par le mandataire doivent parvenir à la société (fax : 32 (0) 6451 7614 ou email: a.peeters@arpadis.com au plus tard le 30 avril 2009). Des formulaires de procuration sont disponibles auprès de la société.

Les actionnaires ont le droit d'obtenir une copie des documents qui, dans le cadre des opérations annoncées à l'ordre du jour et en vertu de l'article 535 du Code des sociétés, doivent être mis à la disposition des actionnaires nominatifs, des administrateurs et du commissaire au siège social de la société, gratuitement, sur la production de leur titre, dans les 15 jours précédant l'assemblée générale.

Les participants sont invités à se présenter au lieu de la réunion 30 minutes au moins avant l'assemblée pour participer aux formalités d'enregistrement.

Le conseil d'administration

ROBEKO

Robeco Lux-o-rente, SICAV

(Société de droit luxembourgeois ; RCS Luxembourg B 47 779)
Siège social : 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Assemblée générale annuelle des actionnaires

à tenir le jeudi 28 mai 2009 à 14.00 heures, au siège social de la Société (voir adresse plus haut).

Ordre du jour :

1. Nomination du Président de l'Assemblée
2. Rapport de la Direction et des réviseurs comptables
3. Arrêt des comptes annuels de l'exercice 2008
4. Résolution sur l'allocation des bénéfices de chaque compartiment pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2008
5. Quitus à la Direction
6. Nominations statutaires
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour cette assemblée et les résolutions extraordinaires seront adoptées si elles sont approuvées par la majorité simple des actions représentées. Les actionnaires peuvent voter personnellement ou par procuration. Les actionnaires souhaitant assister et/ou voter lors de l'assemblée doivent en informer la Société par écrit à l'attention de Mme V. Delvaal, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette (fax : +352 2460 3331) ou le service financier Fortis S.A. site Montagne du Parc 3 à 1000 Bruxelles, et ce, au plus tard le 22 mai 2009.

Le rapport annuel 2008, le prospectus y incluant l'annexe belge, le prospectus simplifié et le dernier rapport périodique sont disponibles à titre gracieux au siège de la Société, auprès de service financier Fortis S.A. Le rapport peut également être consulté sur www.robeco.com.

La direction

Luxembourg, 16 avril 2009

AVIS FINANCIERS

DB PLATINUM IV

SICAV de droit luxembourgeois autorisée en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif
Siège social : 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg - R.C.S. Luxembourg B-85.828

AVIS A L'ATTENTION DES ACTIONNAIRES AU PORTEUR

Le Conseil d'administration a décidé de changer le nom, l'objectif et la politique d'investissement ainsi que la structure de frais des compartiments suivants : DB Platinum IV Conservative Profile, DB Platinum IV Balanced Profile et DB Platinum IV Growth Profile (les "Compartiments").

A compter du 1^{er} Juin 2009, les Compartiments tenteront d'investir directement dans un panier rééquilibré chaque mois d'Exchange Traded Funds (ETF), d'autres OPCVM et/ou d'autres organismes de placement collectifs. La politique d'investissement des Compartiments intégrera également un mécanisme spécifique de limitation de la volatilité. Par ailleurs, DB Platinum IV Conservative Profile, DB Platinum IV Balanced Profile et DB Platinum IV Growth Profile seront renommés comme suit : DB Platinum IV Dynamic ETF Selector 3, DB Platinum IV Dynamic ETF Selector 6 et DB Platinum IV Dynamic ETF Selector 8.

Les actionnaires qui n'acceptent pas les changements apportés aux Compartiments peuvent obtenir sans frais le remboursement de tout ou partie de leurs actions pendant une période d'un mois à compter de la date de cet avis. Dans ce cas, vous êtes invité(e) à contacter la Deutsche Bank SA, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier en Belgique.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter M. Marc Launois ou Mme Barbara Schots au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou par téléphone au +352 42 122 519.

Le prospectus, le prospectus simplifié, l'annexe belge ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles auprès de la Deutsche Bank SA, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier en Belgique.



UITNODIGING TOT DE GEWONE ALGEMENE VERGADERING

De Raad van Bestuur heeft de eer de dames en heren aandeelhouders uit te nodigen op de Gewone Algemene Vergadering die zal gehouden worden op **woensdag 20 mei 2009 om 15 uur op de maatschappelijke zetel** van de vennootschap om er over de onderstaande agendapunten te beraadslagen :

1. Lezing van het beheersverslag van de Raad van Bestuur en het verslag van de commissaris over de jaarrekeningen van het boekjaar 2008,

2. Jaarrekeningen

Voorstel om de jaarrekeningen van het boekjaar 2008 goed te keuren en het resultaat over te dragen,

3. Kwijting aan de bestuurders

Voorstel om kwijting te verlenen aan alle bestuurders in functie tijdens het boekjaar van de vennootschap dat werd afgesloten op 31 december 2008,

4. Kwijting aan de commissaris

Voorstel om kwijting te verlenen aan de commissaris in functie tijdens het boekjaar van de vennootschap dat werd afgesloten op 31 december 2008,

5. Lezing van het beheersverslag van de Raad van Bestuur en het verslag van de commissaris over de geconsolideerde jaarrekeningen van 2008,

6. Hernieuwing van het mandaat van bestuurder van OCP

Voorstel het mandaat van bestuurder te hernieuwen van OCP, vennootschap gevestigd 2 Rue Galien 93400 Saint-Ouen (France), ingeschreven in het Register van Handel en Vennootschappen onder nr. 550 200 182, vertegenwoordigd door de heer Pascal FOURNIER MONTGIEUX die ten einde komt onmiddellijk na deze algemene vergadering, voor een nieuw mandaat eindigend onmiddellijk na de statutaire algemene vergadering die zich zal uitspreken over de jaarrekeningen van het boekjaar 2010.

Het jaarverslag 2008 evenals de jaarrekeningen zullen ter beschikking worden gesteld op de website van de vennootschap (www.pcb.be) vanaf 20 april 2009.

Om op deze vergadering aanwezig te zijn of zich te laten vertegenwoordigen, moeten de aandeelhouders de bepalingen van artikel 14 van de statuten naleven.

De aandeelhouders op naam zijn toegelaten tot de vergadering indien ze minstens vijf volle dagen voor deze vergadering zijn ingeschreven in het register van de aandelen op naam. De eigenaars van aandelen aan toonder moeten minstens vijf volle dagen voor deze vergadering hun aandelen neerleggen bij de ING-bank of op de maatschappelijke zetel van de vennootschap. De eigenaars van gedematerialiseerde aandelen dienen, ten minste vijf volle dagen vóór de datum van de algemene vergadering, op de zetel van de vennootschap of bij de ING-bank een door de erkende rekeninghouder of door de vereffeningsinstelling (Euroclear Belgium) opgesteld attest neer te leggen, waarbij de onbeschikbaarheid van hun gedematerialiseerde aandelen tot op de datum van de algemene vergadering wordt vastgesteld.

Iedere aandeelhouder die zich wil laten vertegenwoordigen, moet gebruik maken van de volmacht die door de Raad van Bestuur werd opgesteld. Een exemplaar ervan kan verkregen worden op de maatschappelijke zetel of op de website www.pcb.be. Een kopie van de volmacht moet ten laatste op 18 mei 2009 aan de vennootschap worden overhandigd; het origineel wordt op de dag van de vergadering ingediend.

PCB Naamloze Vennootschap, Carlistraat 17/19 - 1140 Brussel
RPR Brussel BTW BE 0403.085.181



CONVOICATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les Actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire le **Mercredi 20 mai 2009 à 15 heures au siège social** de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice 2008,

2. Comptes annuels

Proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2008 et de reporter le résultat à nouveau,

3. Décharge aux administrateurs

Proposition de donner décharge aux administrateurs en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2008,

4. Décharge au commissaire

Proposition de donner décharge au commissaire en fonction au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2008,

5. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés 2008,

6. Renouvellement du mandat d'administrateur de la société OCP

Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de la société OCP sise 2 Rue Galien 93400 Saint-Ouen (France) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 550 200 182 représentée par Monsieur Pascal FOURNIER MONTGIEUX venant à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, pour un mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2010 ;

Le rapport annuel 2008, ainsi que les comptes annuels seront mis à disposition sur le site internet de la société (www.pcb.be) à partir du 20 avril 2009.

Pour assister ou se faire représenter à cette assemblée, les actionnaires voudront bien se conformer aux dispositions de l'article 14 des statuts. Les actionnaires en nom sont admis à l'assemblée s'ils sont inscrits au registre des actions nominatives au moins cinq jours francs avant la tenue de ladite assemblée. Les propriétaires de titres au porteur doivent, cinq jours francs au moins avant la tenue de ladite assemblée, effectuer le dépôt de leurs titres auprès de la banque ING ou au siège social de la société. Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, au plus tard cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale, déposer au siège social ou auprès de la banque ING une attestation, établie par le teneur de comptes agréé ou l'organisme de liquidation (Euroclear Belgium) constatant l'indisponibilité, jusqu'à la date de l'assemblée générale, de leurs actions dématérialisées.

Tout actionnaire, qui souhaite se faire représenter, utilisera la procuration établie par le Conseil d'administration dont un exemplaire peut être obtenu au siège social ou sur le site www.pcb.be. Une copie de la procuration sera transmise à la société au plus tard le 18 mai 2009 et l'original sera remis le jour de l'assemblée.

PCB Société Anonyme, Rue Carli 17/19 - 1140 Bruxelles
RPM Bruxelles TVA BE 0403.085.181

Offre Publique d'Acquisition Obligatoire
contre espèce à tous les actionnaires restants de

CEGEDEL S.A.

(Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg),
société anonyme de droit luxembourgeois

Code ISIN des actions de CEGEDEL S.A. : LU 0093533643
Code commun des actions de CEGEDEL S.A. : 009353364

par

SOTEG S.A.

société anonyme de droit luxembourgeois

SOTEG S.A. annonce la publication le 6 avril 2009 de l'avis motivé du Conseil d'Administration de CEGEDEL S.A. (l'« Avis ») conformément à l'article 10(5) de la loi luxembourgeoise du 19 mai 2006 concernant les offres publiques d'acquisition.

L'Avis peut être consulté sur le site internet de CEGEDEL S.A., www.cegedel.lu.

Une copie de l'Avis peut être obtenue gratuitement auprès des Agents Soumissionnaires et téléchargé sur leurs sites internet:

Agent Soumissionnaire pour le Luxembourg
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (BCEE)
1, rue Zithe, L-2954 Luxembourg
corporateactions.sec@bcee.lu
Fax : (00352) 40 00 93
(www.bcee.lu)

Agent Soumissionnaire pour la Belgique
KBC Securities NV
en collaboration avec **KBC Bank et CBC Banque**
Havenlaan 12 avenue du Port, B-1080 Bruxelles
ipo@kbcsecurities.be
Fax : (0032) (2) 429 1754
(www.kbcsecurities.be, www.kbc.be, www.cbc.be)

Le document d'offre approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg et reconnu par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances en Belgique le 3 avril 2009, est également disponible gratuitement auprès des Agents Soumissionnaires.

SOTEG S.A. - Le Conseil d'Administration - Luxembourg, le 16 avril 2009